

**Zeitschrift:** Berner Zeitschrift für Geschichte  
**Herausgeber:** Historischer Verein des Kantons Bern  
**Band:** 85 (2023)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Au cœur du projet politique et dynastique des comtes de Neuchâtel, la collégiale Notre-Dame et le château (XIIe-XIIIe siècles) : premiers résultats d'une enquête pluridisciplinaire  
**Autor:** Reynier, Christian de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1062190>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Au cœur du projet politique et dynastique des comtes de Neuchâtel, la collégiale Notre-Dame et le château (XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles)**

Premiers résultats d'une enquête pluridisciplinaire

*Christian de Reynier*

Le chantier de conservation-restauration de la collégiale de Neuchâtel a été l'occasion entre 2009 et 2022 pour les historiens et les archéologues de conduire de nombreuses nouvelles investigations. Ces dernières permettent maintenant d'envisager le paysage monumental de la colline du château de Neuchâtel, et en particulier la collégiale Notre-Dame, comme la matérialisation d'un ambitieux projet politique et dynastique de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, celui des comtes de Neuchâtel. À cette époque, le comté de Neuchâtel est une jeune entité politique créée presque de toutes pièces autour du site castral préexistant de Neuchâtel qui, en moins de 50 ans, va être doté de tous les monuments symboliques nécessaires à l'expression de ce nouveau pouvoir.

## **1. La forteresse royale de *Novum Castellum***

L'emplacement choisi par les futurs comtes de Neuchâtel pour y développer leur chef-lieu n'est pas anodin, puisqu'il s'agit d'une importante forteresse rodolphiennne de la fin du X<sup>e</sup> siècle ou du début du XI<sup>e</sup> siècle ayant très probablement abrité un représentant régional de l'autorité royale (fig. p. 113). La nature de cette fondation a pu être précisée lors d'un colloque tenu en 2011 à Neuchâtel, dont les actes, publiés en 2013, sont à la base de cette notice.<sup>1</sup> La construction de la forteresse par le roi de Bourgogne Rodolphe III (966/70-1032) peu avant 1011, date à laquelle le site est mentionné pour la première fois dans une donation sous le nom de *Novum Castellum regalissimam sedem*, s'inscrit visiblement dans un effort de sécurisation des principaux itinéraires reliant les deux régions du royaume de part et d'autre du Jura. Plus précisément, à proximité des lacs subjurassiens, le long conflit avec le duché de Souabe autour de Bâle et de l'Argovie pousse les Rodolphiens à verrouiller la vallée de l'Aar, principal axe de pénétration en direction de la vallée du Rhône et du comté de Bourgogne (Franche-Comté), un rôle assumé principalement par les forteresses de Morat et Neuchâtel. C'est cette dernière qui est remise en 1011 au clan viennois (F) de la nouvelle épouse de Rodolphe III, Ermengarde († 1057), en même temps que de nombreux autres sites de Savoie et de Suisse occidentale et que les deux *villae* situées de part et d'autre de Neuchâtel, Auvernier et Arens (aujourd'hui Saint-Blaise). La nouvelle fondation, qui assurait très certainement aussi d'importantes fonctions administratives et fiscales, était surtout une fortification,

à tel point qu'elle n'a pas d'autre nom que « Nouvelle Forteresse ». En effet, de par sa situation, elle contrôlait directement le passage le long du pied du Jura sur le seul point de franchissement possible du Seyon, torrent qui ne quittait ses profondes gorges que moins de trois cents mètres avant son embouchure. L'étude archéologique du site a permis de reconnaître une vaste fortification quadrangulaire (près d'un hectare) installée sur un éperon rocheux (l'actuelle colline du château) protégé naturellement sur trois côtés par des falaises plongeant dans le Seyon et le lac de Neuchâtel. À l'intérieur de l'aire fortifiée, il a été possible de repérer les vestiges d'une importante construction maçonnée de 25 m par 10 m interprétée comme une *aula*, avoisinant peut-être une première chapelle ayant précédé la collégiale au même endroit. À l'évidence la place est d'une certaine ampleur, d'autant plus que le rédacteur du document de 1011 met en exergue *Novum Castellum* par rapport aux autres sites mentionnés en le qualifiant de *regalissima sedes* (résidence très royale) et qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, le siège (1032) puis la prise (1033) de Neuchâtel par l'empereur Conrad le Salique sont considérés dignes de figurer dans deux chroniques rédigées à Reichenau (D) et à Saint-Gall.

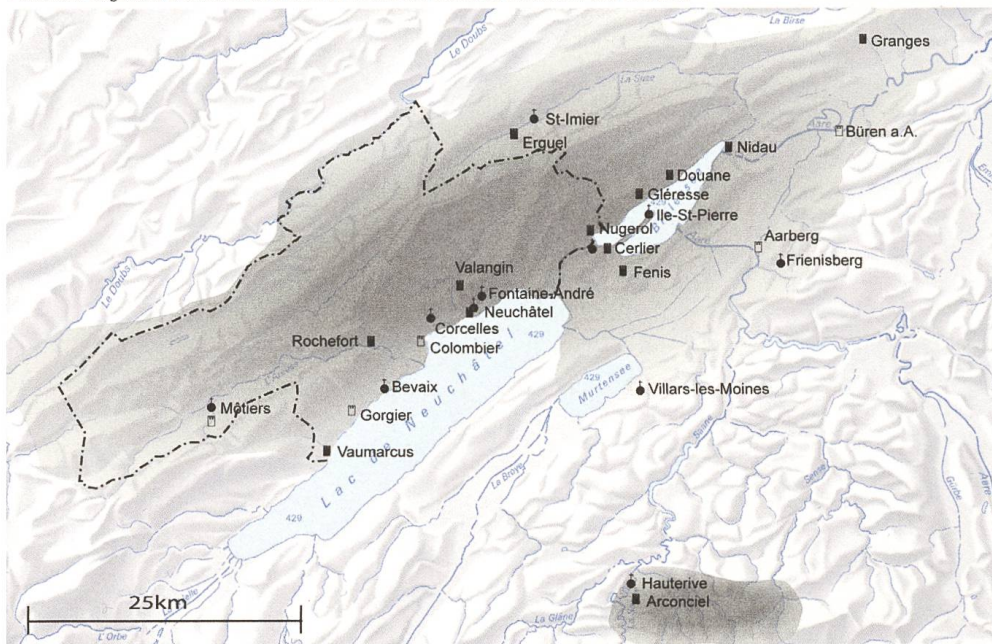
## **2. L'affirmation des comtes de Neuchâtel**

Les travaux conduits en particulier par Jean-Daniel Morerod puis Grégoire Oguey ont largement renouvelé la compréhension des origines et de la formation du comté de Neuchâtel au XII<sup>e</sup> siècle (fig. p. 114).<sup>2</sup> Ces travaux signalent que le site rodolphein de *Novum Castellum* disparaît visiblement des sources jusqu'à l'apparition vers 1140 des frères Rodolphe (I) (avant 1125 – vers 1149) et Manegold (II), seigneurs de Neuchâtel et fondateurs à cette date de l'abbaye de l'ordre des Prémontrés de Fontaine-André près de Neuchâtel. L'hypothèse la plus probable fait des Neuchâtel les descendants de la famille de Fenis, dont le château éponyme se dressait à Fenis/Vinelz, au bord du lac de Biemme. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Neuchâtel prétendent en effet être les successeurs des Fenis (et même des comtes de Fenis, titre qui n'a jamais existé, mais qui appuyait la prétention des Neuchâtel à porter ce titre), alors que l'abbaye bénédictine Saint-Jean à Cerlier/Erlach, dont les Neuchâtel sont alors avoués et qui leur servira de nécropole jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, a justement été fondé vers 1100 par Conon de Fenis, évêque de Lausanne avant 1098 jusqu'à sa mort en 1103, sur ses terres familiales (les avoués étaient alors très souvent issus de la famille des fondateurs). Conon est inhumé dans



Le castrum de Neuchâtel. – Photo: Fabien Droz, Office du patrimoine et de l'archéologie, canton de Neuchâtel 2013.

Fondations religieuses et châteaux de la zone d'influence des comtes de Neuchâtel-Fenis vers 1200



Le comté de Neuchâtel à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. – *Christian de Reynier*,  
*Office du patrimoine et de l'archéologie, canton de Neuchâtel 2014.*

la toute neuve église abbatiale, dont son frère Bourcard (vers 1040-1107), évêque de Bâle de 1072 à sa mort, termine la construction, tout en faisant également bâtir à peu de distance le château de Cerlier. Conon et Bourcard sont des ecclésiastiques, mais ils ont un frère, Manegold (I), dont la descendance doit être à l'origine des seigneurs de Neuchâtel. Cette hypothèse est renforcée par le fait que, comme nous l'avons vu, l'un des deux premiers seigneurs de Neuchâtel connus, dans les années 1140, s'appelle aussi Manegold (II) et que le père de Conon, Bourcard et Manegold (I) s'appelait Ulric (I) (vers 1015-1020), comme le père de Manegold (II) et Rodolphe (I), qui semble même leur avoir transmis le domaine de Neuchâtel, puisqu'ils le détiennent en coseigneurie.

Vers 1140, l'établissement de la famille sur le site de Neuchâtel, probablement encore environné de son ancienne aura royale et dont elle prend significativement le nom, s'accompagne de la fondation de l'abbaye de Fontaine-André. Cette évolution indique la volonté d'établir un chef-lieu et peut-être un déplacement du centre de gravité de la seigneurie vers le sud-ouest, encore accentué par le mariage de Rodolphe (I) avec Emma de Glâne, héritière d'une puissante lignée à laquelle les Neuchâtel doivent l'avouerie de l'abbaye cistercienne d'Hauterive (FR) fondée en 1138 par Guillaume de Glâne, et, entre 1143 et 1292 environ, la possession de la riche seigneurie d'Arconciel (FR), près de la ville de Fribourg, fondée en 1157. Durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les Neuchâtel s'attachent à étendre leur domaine en s'appuyant sur de nouvelles institutions religieuses comme l'abbaye prémontré de Fontaine-André précédemment mentionnée, ou le chapitre collégial de Neuchâtel apparu dès les années 1180, mais aussi en faisant main basse sur des fondations plus anciennes. Déjà avoués de Saint-Jean de Cerlier, puis de l'abbaye Notre-Dame d'Hauterive, les seigneurs de Neuchâtel se firent reconnaître comme avoués vers 1180 du prieuré de Vautravers à Môtiers (NE), richement doté dans le Val-de-Travers et dans le Val-de-Ruz. En plus de leurs terres ancestrales du Seeland et de celles de Neuchâtel, l'influente tutelle exercée sur d'anciennes vicairies, parfois déjà formées en seigneuries castrales comme Rochefort (NE), Valangin (NE), Ergüel (BE), Nugerol près du Landeron (NE) et de la Neuveville (BE) ou Nidau (BE), atteste aussi l'importance de leur nouvelle zone d'influence. Ainsi, comme le remarque Jean-Daniel Morerod, entre 1140 et 1196, date à laquelle les Neuchâtel parviennent à imposer le titre comtal, apparaît une réalité géopolitique nouvelle, le comté de Neuchâtel, reconnu non seulement par les puissances voisines, mais par le pape et l'empereur.

Cette essor étonnant dans une période marquée par le retrait des dynasties locales au profit des ducs de Zähringen, qui, investis du titre de recteurs de Bourgogne par l'empereur, font main-basse sur la Suisse occidentale, se fait visiblement avec l'appui de l'Église, notamment celui de l'évêque de Lausanne Roger de Vico Pisano (1178-1212). Comme le souligne Jean-Daniel Morerod, Roger cherche sans doute à favoriser l'émergence d'une puissance régionale détachée des Zähringen en soutenant Ulric (II) de Neuchâtel (cité vers 1140, mort en 1191/92), auquel il octroie des droits monétaires (un privilège souverain en théorie obtenu de l'empereur), en l'aidant à nouer des relations avec la cour pontificale, voire avec l'empereur et en favorisant la carrière de deux des fils d'Ulric (II), Rodolphe (II) et Berthold. Rodolphe (II) est né vers 1160 et mort vers 1196, coseigneur de Neuchâtel durant les cinq dernières années de sa vie, il partage le pouvoir avec ses frères cadets, Ulric (III) et Berthold. Par ailleurs, il est l'un des premiers *Minnesinger* (troubadours); il a importé en terres germaniques les thèmes et les mélodies des poètes du Midi (Folquet de Marseille, notamment) et du Nord de la France (Gace Brulé). Son art le rapprochait de la cour impériale, lieu de joutes poétiques et pas seulement de tournois, et les deux manuscrits qui ont conservé les œuvres de Rodolphe sont des anthologies dans lesquelles les poètes y sont classés par ordre d'importance sociale depuis l'empereur Henri VI (mort en 1197). Le portrait de Rodolphe et un choix de ses poèmes figurent en seconde place sur 25 dans un cas, en dixième place sur 137 dans l'autre, le célèbre *codex Manesse*. Rodolphe avait donc réussi à jouir de la considération d'un aristocrate de très haut rang et semble avoir pu fréquenter la cour impériale en franchissant la barrière politique que constituait le pouvoir des ducs de Zähringen, ce qu'aucun seigneur de la Suisse occidentale ne semble avoir pu faire avant l'extinction des ducs en 1218. De son côté, Berthold (mort en 1220) mena une vie ecclésiastique sans renoncer complètement à ses droits de seigneur de Neuchâtel. L'évêque Roger de Vico Pisano lui assura une carrière brillante dans l'Église, sans doute à nouveau pour appuyer l'émancipation des Neuchâtel de la tutelle des Zähringen. Grâce aux contacts de Roger avec la cour pontificale, Berthold devint sous-diacre de l'Église romaine, ce qui lui valut de connaître les mécanismes du pouvoir pontifical et, au moment où il mourut, il venait d'être chargé par le pape Honorius III du financement de la croisade en Terre sainte. En Suisse occidentale, il cumula les postes importants dans les Églises de Bâle et de Lausanne et fut prévôt du chapitre de Neuchâtel, fondation de ses parents Ulric (II) et Berthe. Enfin, il reçut la succession de l'évêque Roger, devenant pour huit ans

évêque de Lausanne, ce qui le mit à même de protéger encore mieux les intérêts familiaux.

### **3. La capitale des Neuchâtel et ses monuments**

Cette rapide ascension socio-politique indique de la part des Neuchâtel une excellente maîtrise du jeu politique et militaire régional, mais aussi des moyens financiers considérables mis au service d'un véritable programme architectural de refondation du site castral de Neuchâtel, dont la valeur symbolique participe à l'évidence à la légitimation de ce nouveau pouvoir et a été mise en évidence ces dernières années en particulier grâce à l'étude archéologique de l'église collégiale.<sup>3</sup>

Dès leur installation à Neuchâtel, les nouveaux seigneurs embellissent et augmentent l'ancienne aula rodolphienne.<sup>4</sup> Les vestiges romans, qu'ils soient en place ou déposés, signalent une architecture d'une rare qualité, sous la forme d'un grand porche à archivoltes ayant supporté l'escalier d'accès à l'aula ainsi que, sur deux niveaux, les façades à cordons, fenêtres et claires-voies d'une annexe résidentielle. Tympan, arcs, cordons, tailloirs, chapiteaux et fûts fournissent les principaux supports de décors aux thèmes non figuratifs pour la plupart (rinceaux, entrelacs, palmettes, billettes, etc.), mais aussi à des représentations animales comme un tympan sculpté de deux chiens élancés et attachés par un même collier évoquant la vénerie, activité noble par excellence, mais aussi une série de cinq chapiteaux à têtes de fauves, un lion en ronde-bosse jaillissant de l'angle sud-est de l'annexe résidentielle et un aigle sommant une colonnette d'angle, animaux rois ambivalents évoquant à la fois force et cruauté.

À l'autre extrémité du castrum, les Neuchâtel développent l'ancienne fortification et font bâtir deux ensembles fortifiés aux angles de l'enceinte. Au nord-ouest, l'ensemble connu comme le donjon n'a laissé que quelques vestiges de la fin du Moyen Âge pour l'essentiel.<sup>5</sup> Dans l'entourage d'Ulrich II de Neuchâtel se trouve cependant en 1162 un certain *Cono dal Dongion de Novo Castro*, dont les descendants accompagnent les comtes de Neuchâtel jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle avec les titres de *dominus*, *miles* ou *nobiles*.<sup>6</sup> Plus tard, en 1303, il est fait mention de la « motte du donjon », qui désigne visiblement l'emplacement de la tour actuelle, puisqu'on signale une place située entre le cloître et le donjon et qu'il est possible d'identifier l'existence d'une phase maçonnée ancienne rappelant les réalisations neuchâteloises des environs de 1200 du donjon de Nidau et de la tour des Prisons ; elle a peut-être remplacé une tour en bois

plus ancienne à la manière de celle de Nidau.<sup>7</sup> Au sud-ouest, les Neuchâtel bâissent au-dessus de la porte primitive de la forteresse une tour vertigineuse datée par C14 de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle, connue comme la tour des Prisons.<sup>8</sup> L'étonnant élan de cette tour à une époque caractérisée par des tours seigneuriales ne dépassant pas 20 m de hauteur signale sa très forte valeur symbolique, d'autant plus qu'elle n'était pas habitable et que ses principaux aménagements défensifs étaient situés à mi-hauteur.

Enfin, au cœur de l'ensemble, les Neuchâtel font bâtir dès 1190 leur réalisation la plus importante, l'église collégiale Notre-Dame, dont le projet semble démesuré en regard du bourg, minuscule, mais qui, comme les autres monuments, prend tout son sens si l'on considère que ses commanditaires tentaient d'occuper une place significative dans le paysage politique régional. Les investigations ont permis de reconnaître une première phase de construction caractérisée par ses maçonneries et ses décors romans. La périodisation stylistique des décors assurée par Guido Faccani, la mention des fondateurs inscrite sur l'une des entrées de l'église réinterprétée par Lucienne Serex et Jean-Daniel Morerod, comme les mentions des premiers chanoines vers 1180 et de la célébration de messes dès 1195 relevées par Jean-Daniel Morerod, situent avec beaucoup de précision la période de construction de la partie romane du bâtiment. L'évolution du chantier, la présence de lambeaux de murs et de tombes, étudiées par Lucie Steiner, antérieurs à ce chantier, ainsi que d'un chapelain de Neuchâtel en 1162 indiquent l'existence très probable d'un lieu de culte plus ancien, mais sans doute beaucoup plus modeste.

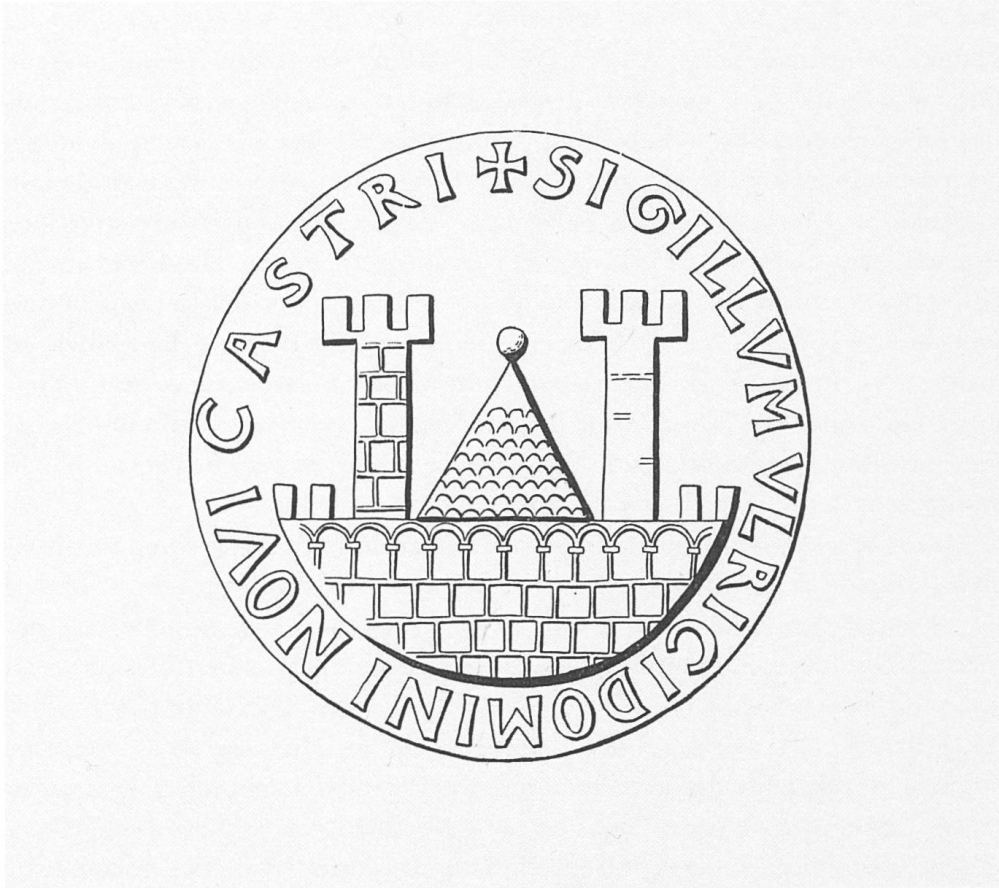
La répartition des vestiges romans signale un projet de grande église basilicale, qui ne sera jamais achevée telle quelle, ensuite adapté au XIII<sup>e</sup> siècle à un nouveau projet s'inspirant de modèles gothiques bourguignons, suivant en cela l'évolution du chantier de la cathédrale de Lausanne. Le projet roman comprend en plan un transept peu marqué et un chevet à abside et absidioles, alors qu'en élévation le recours à la voûte d'ogive sur le chœur et l'extérieur richement structuré et décoré – les décors du chevet et des murs du chœur sont composés de frises à arcatures surmontées de bandeaux à denticules, rinceaux ou entrelacs, de frêles colonnettes engagées et de pilastres engagés très peu saillants, du type « bande lombarde » – et la multiplication des clochers – deux tours étaient prévues à l'origine sur le massif oriental, mais elles n'ont été réalisées qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour l'une et au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'autre – évoquent les traits dominants du style roman alsacien de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs si le chœur était voûté, la nef ne devait pas l'être à l'origine, comme l'indique

entre autres la postériorité des contreforts, à la manière des églises collégiales bâties à Saint-Imier vers 1100 et à Fontaine-André vers 1150, des églises étroitement associées aux seigneurs de Neuchâtel, ce qui signale peut-être l'existence d'une inspiration architecturale seigneuriale locale, mais surtout un intérêt évident pour les fondations collégiales au détriment des fondations purement monastiques.<sup>9</sup> Au-delà de la très belle qualité de la réalisation, les investigations permettent de percevoir un chantier très organisé, qui avance rapidement et qui emploie des dizaines de tailleurs de pierre, indiquant que des moyens importants ont été engagés. Dans la deuxième décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, la subdivision progressive du comté entre plusieurs ayants droit va d'ailleurs se traduire par un arrêt du chantier, puis par une lente reprise s'étendant sur plusieurs décennies, attestant une mobilisation significative des ressources de l'ensemble du comté dans la première phase du chantier.

Avec ces monuments, la famille avait conscience de rendre son pouvoir visible, voire de le légitimer, puisque, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de ses sceaux représentait ces bâtiments de façon très reconnaissable, à la manière de certains sceaux urbains, alors qu'antérieurement était utilisé un sceau équestre plus classique, qui réapparaîtra au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. p. 120). Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, un des chapiteaux de la claire-voie de la résidence comtale est d'ailleurs décoré d'un cavalier portant cotte de mailles, heaume et lance – archétype du preux, dont on aime à se demander s'il est une illustration de récit épique ou la représentation des armoiries familiales apposée sur le bâtiment.

#### **4. Le tympan du portail Saint-Pierre**

La griffe des Neuchâtel est beaucoup plus explicite sur l'église collégiale grâce à la désignation en toutes lettres d'Ulric II et de sa femme Berthe comme fondateurs de l'église sur le portail sud de l'église. Ce portail, qui appartient à la première phase romane du chantier vers 1190-1195, a subi un certain nombre de destructions importantes et tardives, mais son état primitif peut être restitué grâce aux vestiges et à certains documents antérieurs à sa transformation. Composé de deux statues de saint Pierre et saint Paul insérées dans un bosquet de colonnettes soutenant une triple archivolt à tympan historié, il a souvent été comparé au portail Saint-Gall de la cathédrale de Bâle et à la porte sud de la collégiale de Saint-Ursanne, dans le canton du Jura. Dans un article récent, Lucienne Serex a proposé une interprétation complètement renouvelée du



Reproduction du sceau d'Ulrich III de Neuchâtel en 1214. – Jéquier, Léon et Michel: *Armorial neuchâtelois*. Vol. I. Neuchâtel 1939, fig. 67.

portail de Neuchâtel, soulignant son originalité et surtout le lien étroit, véritablement personnel, qu'il entretient avec les fondateurs de l'église ; nous présentons ici les principaux résultats de ce travail inspirant.<sup>10</sup>

Le tympan du portail, détruit pour des raisons théologiques en 1672 mais heureusement documenté avant, portait un motif de « donateur-avec-maquette », représentant trois personnages encadrés d'une inscription permettant de les identifier (fig. p. 122). Au centre, la Vierge Marie, à sa droite Ulric (II), seigneur de Neuchâtel, et à sa gauche son épouse Berthe, qui rédige l'inscription et offre la maquette de l'église :

+ RESPICE VIRGO PIA ME BERTA SCAMARIA ET SIMVL VLRIC QVOD SIT  
FVGIENS INIMIC~DAT DOMVS HEC RIS. ~V FACIENTIBVS ET PARADISVM

(Traduction Lucienne Serex/Christine Morerod : « Jette tes regards, Vierge de tendresse, Sainte Marie, sur moi, Berthe, et en même temps sur Ulrich – parce qu'il est sans doute en train (de fuir) d'échapper à l'Ennemi (aux ennemis) [ou : en raison de quoi, l'Ennemi est certainement en fuite]. Cette maison donne à ceux qui œuvrent la joie et le Paradis. »)

À cet emplacement, l'ensemble véhicule forcément un message destiné à la sphère publique et placé sous le regard de Dieu, mais impliquant surtout personnellement le donateur, puisque, dans ce genre de motif, il est étroitement lié à sa représentation, tant pour l'obtention du Salut que pour laisser une mémoire de soi ; rien n'est donc laissé au hasard sur une telle réalisation, et le fondateur s'y implique nécessairement. Lucienne Serex souligne que le tympan de Neuchâtel est une réalisation particulièrement originale, puisqu'il s'agit d'un tympan marial créé à une époque où le culte de la Vierge n'est pas encore universel ni fixé théologiquement. Dans le détail, il est remarquable que la Vierge de Neuchâtel ne porte pas l'enfant Jésus (le Christ pourrait être symboliquement représenté par les deux aigles qui accueillent les croyants au sommet des deux colonnettes extérieures du portail), au profit de la maquette de l'église (tenue par la donatrice placée à gauche de la Vierge) et que les donateurs sont très proches de la Vierge, qui pose même ses mains sur leurs épaules. Selon Lucienne Serex, une telle organisation ne trouve pas vraiment d'équivalents dans l'art monumental contemporain, mais bien plus dans les manuscrits de tradition ottonienne des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles marqués par le mélange de la royauté et du sacerdoce, du temporel et du spirituel et dans lesquels la Vierge prend plus rapidement que dans les monuments une nouvelle place. La Vierge représentée seule y symbolise avant tout l'*Ecclesia* (et non pas la mère de Jésus) à laquelle est soumis le pouvoir temporel, mais dans une proximité bienveillante très caractéristique,



*In beatam  
atque uirginem  
et sine macula*

RESPICE VIRGO PIA ME BERTA SCAMARIA ET  
SIMVL VIRICO SIT FUGIENS INIMIC DAT  
DOMO NRS V FACIENTIB ET PARADISV.

Dessin du tympan du portail Saint-Pierre avant sa disparition en 1672. – Archives de l'État de Neuchâtel, sans cote, tiroir 231, avec l'intitulé: Monuments parlants de Jonas Barillier, fragments d'une copie par Frédéric Barillier, avant 1672.

encore soulignée à Neuchâtel par l'inscription, dans laquelle la donatrice implore explicitement le regard tendre de la Vierge. Les Apôtres Pierre et Paul, qui symbolisent évidemment Rome, sont évacués du tympan et se retrouvent en situation de colonnes portant la Vierge – Rome est au service de l'Église –, alors que Paul est lui aussi accompagné d'une inscription, la seconde épître aux Corinthiens 12 : 7, très rarement représentée, et qui est un évident appel à l'humilité :

NE MAG[NITV]DO REVELACIONVM EXTOLAT ME DAT[VS] EST M[IH]I  
ANGEL[VS] SATANE

(Traduction Lucienne Serex : «Et parce que ces révélations étaient extraordinaires, pour m'éviter tout orgueil, il a été mis [une écharde dans ma chair], un ange de Satan [chargé de me frapper pour m'éviter tout orgueil]).»

Pour Lucienne Serex, cette association fondamentale entre la Vierge et l'humilité atteste une sensibilité des donateurs aux valeurs de saint Bernard, à une époque où les Neuchâtel sont fondateurs et avoués de l'abbaye de l'ordre de prémontré de Fontaine-André, avoués de l'abbaye cistercienne d'Hauterive et entretiennent de liens avec le chapitre de Lausanne, deux institutions au sein desquelles l'évêque Amédée (1145-1159), devenu saint Amédée depuis, a diffusé avec talent la théologie mariale bernardine grâce à ses célèbres homélies. Plus tard, le fils d'Ulric et Berthe, Berthold, devenu évêque de Lausanne (1212-1220), se fera le porte-flambeau de cette théologie mariale en faisant figurer la Vierge Marie sur les monnaies de l'évêché de Lausanne et, de manière expressive, se représentera sur son sceau agenouillé devant elle en train de la saluer d'un *AVE MARIA*.

Au-delà de cette profession de foi, l'inscription semble aussi faire référence à des événements très concrets affectant Ulric, dont on comprend qu'il est absent, qu'il ne peut participer à l'élaboration de l'inscription, réalisée par Berthe, et qu'il fait face à un ennemi. Certaines sources, tout comme le grand manteau qu'il porte sur le tympan, suggèrent qu'il se croisa (avec ce que cela implique d'investissement politique et religieux), peut-être pour suivre Frédéric Barberousse en 1189 lors de la troisième croisade, au cours de laquelle l'empereur mourut noyé en 1190. On sait par contre qu'en mars 1191 Ulric est à Rome, puisque le 2 mars Clément III prit le chapitre de Neuchâtel sous sa protection et vanta les mérites de son fondateur. Ulric est donc à Rome dans les semaines qui précèdent le couronnement du fils de Frédéric, Henri VI, à Rome, un événement qui marque alors la réconciliation de l'Empire et de l'Église. Ulric était-il présent au côté du nouvel empereur lors des ultimes négociations visant à

mettre fin à une querelle qui ne pouvait être que l'œuvre de Satan, l'ennemi qui divise ? Il aurait alors pris le parti de la réconciliation bienveillante exprimée par son épouse sur le tympan de la collégiale ; Ulric meurt en tous les cas cette année-là, probablement sans avoir pu rentrer à Neuchâtel.

En conclusion, les pistes ouvertes par Lucienne Serex conduisent à penser qu'au-delà d'un lieu de culte et de la recherche du Salut, les seigneurs de Neuchâtel investissent leur nouvelle église d'un message particulièrement riche et personnel, permettant de les reconnaître individuellement, mais aussi de reconnaître leur sensibilité spirituelle et l'actualité de leur action en faveur de la Chrétienté.

## **5. Les monuments funéraires des comtes de Neuchâtel dans la collégiale**

L'aménagement de la collégiale signale aussi le désir des seigneurs de Neuchâtel d'en faire dès l'origine leur mausolée familial. Le bas-côté sud de la collégiale est caractérisé par la présence des vestiges d'une niche ayant accueilli à la fin du Moyen Âge la chapelle Saint-Léonard. Les investigations ont permis de montrer que la niche est strictement contemporaine de la phase romane de la construction de l'église – sa structure évoque celle d'un enfeu funéraire ou *arcosolium* –, or on sait que malgré l'interdiction d'inhumer des laïcs à l'intérieur des églises clairement codifiée par le décret de Gratien en 1140, les seigneurs d'ici et d'ailleurs négocièrent et obtinrent souvent le droit de se faire enterrer dans l'église. La présence ou le projet d'un sarcophage lié aux maçonneries de la partie inférieure de la niche ne sont pas exclus au vu des importantes reprises qu'on y repère, mais aucune source ne le mentionne. Les fouilles n'ont pas permis non plus d'identifier la présence d'un caveau ou d'une sépulture prestigieuse à cet emplacement, perturbé il est vrai par un grand nombre de tombes de différentes époques. S'il s'agit bien d'un aménagement funéraire prestigieux, il aurait dû être destiné aux dépouilles des fondateurs Berthe et Ulric, mais à l'époque de leur décès (1196 et 1191), l'église n'a pas encore été consacrée dans les règles – elle ne le sera qu'en 1276 – et sa nef est à peine ébauchée (on peut même se demander si elle n'est pas encore occupée par l'ancienne chapelle), expliquant pourquoi Berthe, morte vers 1196, a été inhumée dans l'abbaye « familiale » de Cerlier, alors que tout indique qu'Ulric est décédé loin de Neuchâtel. Cet enfeu n'a donc peut-être jamais été utilisé et la présence très précoce semble-t-il d'un bassin liturgique pourrait indiquer qu'il a été rapidement réaménagé en chapelle.

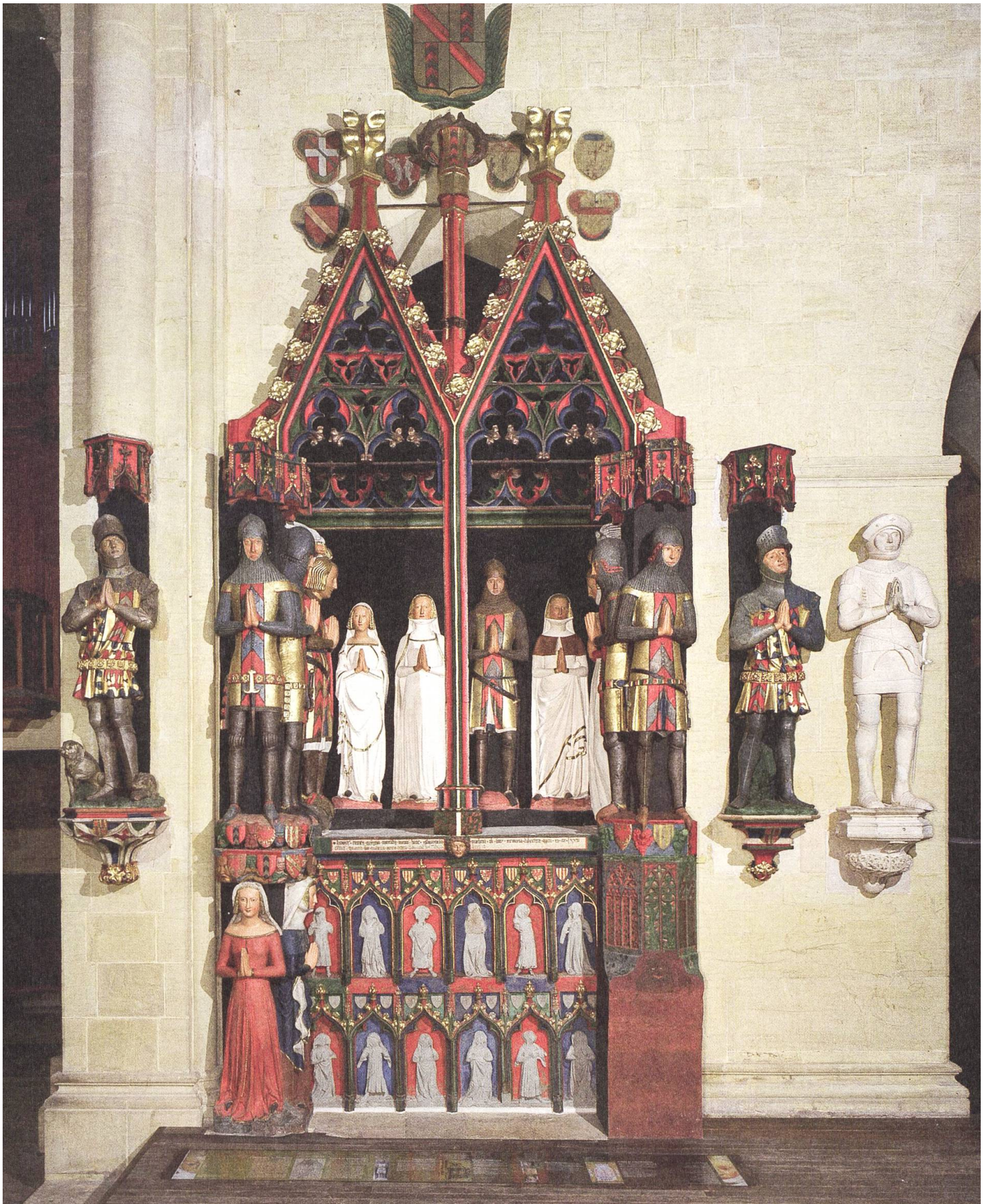
Les sources attestent par contre que, dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle – l'église est alors presque terminée –, les Neuchâtel sont inhumés dans la collégiale et plus précisément dans le chœur, où, bien plus tard, le comte Louis de Neuchâtel entreprend vers 1372 la création d'un monument de grande ampleur récemment réétudié par Jacques Bujard (fig. p. 127).<sup>11</sup> L'emplacement choisi par Louis, à l'endroit le plus visible et le plus sacré de l'église collégiale que les Neuchâtel avaient fondée, est une affirmation de la puissance de sa lignée, aussi bien qu'un mémorial des « siens », comme le sous-entend l'inscription figurant sur le monument. Œuvre d'un artiste bâlois, le *moller pentarre de Balle* ou *Clawer le pentarre*, le monument repose en partie sur un caveau antérieur et est orné de statues grandeur nature : quatre chevaliers et deux femmes sur les piliers latéraux, un chevalier et trois femmes adossés au mur fermant le fond de l'arcade, deux gisants – un chevalier et une femme – redressés contre les parois latérales. Comme l'ont bien montré Jacques Bujard et les conservateurs-restaurateurs, le monument est composite puisque les gisants ainsi que les deux dalles superposées de la face du sarcophage ont été placés en remploi. Ces dalles et gisants ont manifestement orné un tombeau antérieur, celui des parents de Louis, Rodolphe IV et Éléonore de Savoie. Outre ces remplois, le monument présente plusieurs imprécisions constructives qui semblent découler de modifications du projet initial, d'autant plus que des pierres différentes ont été utilisées pour les divers éléments du tombeau, qui a peut-être été initialement prévu par Louis pour ses parents et ses fils avant d'être élargi à l'ensemble de sa famille au cours de sa construction, suite aux décès successifs de ses proches. Afin de souligner la continuité dynastique, le monument sera ensuite complété par l'ajout des statues des successeurs du comte Louis, Conrad de Fribourg († 1424), Jean de Fribourg († 1458) et Rodolphe de Hochberg († 1487) sur les piliers de part et d'autre de l'arcade. Les statues de Conrad et Jean de Fribourg sont dues au sculpteur Matthäus Ensinger, maître maçon de l'église Saint-Vincent de Berne. Les successeurs de Rodolphe de Hochberg ne poursuivront pas cette tradition lignagère.

Comme pour le tympan roman, ces observations signalent donc le désir des fondateurs de l'église et de leurs successeurs de faire du monument non seulement un lieu de sépulture prestigieux, mais un lieu de mémoire personnel et dynastique.

## 6. Saint Guillaume et les seigneurs de Neuchâtel

Un dernier exemple du lien étroit qui lie la collégiale de Neuchâtel à la famille de ses fondateurs peut être illustré par le personnage de saint Guillaume, qui, comme l'ont montré les participants d'un récent colloque qui lui a été consacré, était aussi étroitement lié aux premiers comtes de Neuchâtel qu'au site de la collégiale (fig. p. 128).<sup>12</sup>

Quelque part entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, le projet primitif roman de la collégiale est en effet modifié, comme nous l'avons vu. On adopte alors un style gothique entretenant des liens évidents avec la cathédrale de Lausanne qui connaît la même évolution plus ou moins à la même époque. Cette époque correspond à la période d'activité de Maître Guillaume à Neuchâtel, qui jusqu'à sa mort en 1232 peut être considéré comme le principal collaborateur et homme de confiance des comtes de Neuchâtel, ainsi que probablement leur principale caution spirituelle. Garde du sceau, chapelain, secrétaire, conseiller et ambassadeur au service du comte, Guillaume était aussi chanoine de deux édifices alors en construction, la collégiale de Neuchâtel et la cathédrale de Lausanne (sous l'épiscopat, rappelons-le, de Roger de Vico Pisano, véritable parrain des Neuchâtel, puis plus directement encore de Berthold de Neuchâtel, frère du comte de Neuchâtel). Les sources rapportent aussi qu'à la différence des autres chanoines de Neuchâtel et Lausanne, il vivait dans le cloître de la collégiale en chantier dans un logement qu'on peut maintenant situer au-dessus de la salle capitulaire, à proximité d'ailleurs aussi de la résidence comtale, et connu dès le XIV<sup>e</sup> siècle comme la maison de saint Guillaume. Guillaume semble aussi avoir impressionné ses contemporains par sa piété, au point d'être canonisé avant 1272 (sans doute par l'évêque de Lausanne et non par le pape, comme c'était d'usage à l'époque), donc très peu de temps après son décès. On a retrouvé sa *Vita*, un texte qui cherche surtout à donner à Guillaume à la fois le prestige d'un homme voué à la pénitence la plus extrême et surtout d'un grand intellectuel d'origine anglaise, qui aurait été professeur à l'université de Paris, où les fils du comte de Neuchâtel, étudiants, l'auraient persuadé de les accompagner à Neuchâtel. De son vivant, l'intensité de sa pénitence est rapportée par certains auteurs, du Lyonnais à l'Alsace, qui ajoutent que des miracles se produisirent en nombre sur son tombeau. Son culte, qui flattait également la dynastie comtale qui avait su l'attirer et le retenir, se développe alors rapidement, attirant de nombreux pèlerins qui venaient souvent de loin, à tel point que l'entrée occidentale de la collégiale semble avoir été modifiée



Le monument des comtes de Neuchâtel. – *Office du patrimoine et de l'archéologie, canton de Neuchâtel 2009.*



Sanctus Wilhermus de Anglia, praepositus [ecclesiae] Novi Castri. – Huile sur toile d'Albert de Meuron, vers 1859, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle pour prendre la forme d'un véritable chœur occidental accueillant le tombeau de Guillaume puis son autel, avant d'être augmentée au XV<sup>e</sup> siècle d'un grand oratoire à même de recevoir les pèlerins.

Guillaume cumule donc un grand nombre de qualités et de spécificités. C'est un lettré venant d'Angleterre ou d'Île de France (les pays du gothique), il est le principal collaborateur des seigneurs de Neuchâtel, il est familier de la cathédrale de Lausanne en construction de 1173/1190 à 1230 et habite, lui seul, sur le site de la collégiale en construction elle-aussi, plus précisément au-dessus de la salle du chapitre, rappelant la situation des fabriques des grands chantiers de cathédrales ou la chambre aux traits du XIV<sup>e</sup> siècle conservée au-dessus de la salle du chapitre à York (GB); il va même être inhumé sous le portail occidental de cette église, à la manière de certains architectes et maîtres d'œuvre (on pense à Pierre de Montreuil à Saint-Germain-des-Prés, Hugues de Libergier à Saint-Nicaise de Reims, Guillaume à Saint-Étienne de Caen, François Magyn à Lausanne et tant d'autres ensevelis et souvent révéérés dans les édifices religieux qu'ils ont bâtis). Sur cette base, on peut se demander si Guillaume n'a pas joué un rôle crucial dans la gestion du chantier de la collégiale, comme le chanoine Henri Albus à Lausanne entre 1192 et 1204, voire dans l'élaboration du nouveau projet gothique, à la manière à nouveau d'un maître d'œuvre ou d'un architecte et personnifiant l'étroite implication des seigneurs de Neuchâtel dans le chantier de leur église phare.

## **7. Conclusion**

Ces quelques exemples et réflexions semblent donc révéler l'ampleur de l'investissement personnel des Neuchâtel dans leur programme monumental, qui constitue visiblement une part essentielle de leur projet politique, spirituel et dynastique. La réalisation de ces monuments, qui nécessite un effort matériel important, n'est certainement pas une coquetterie, mais une nécessité, indispensable à la légitimation du pouvoir et à l'identification de ces tard-venus sur la scène politique de la Suisse occidentale au XII<sup>e</sup> siècle. Plus étonnamment, ces monuments n'ont rien d'anonyme, puisqu'ils deviennent précocement l'image sigillographique de la dynastie et qu'au-delà de ces ambitions pratiques et politiques, la collégiale de Neuchâtel semble même être porteuse dès l'origine d'un message de mémoire de ses fondateurs, destiné à la postérité – la définition même d'un monument –, mais aussi d'une profession de foi très personnelle ancrée dans l'actualité religieuse de cette fin de XII<sup>e</sup> siècle.

---

## Notes

- <sup>1</sup> Besson, Arnaud: Le diplôme de 1011 et l'historiographie neuchâteloise. In: *Neuchâtel et le royaume de Bourgogne. Actes du colloque SHAN du 12 novembre 2011* (Revue historique neuchâteloise 150,3-4 [2013]), 164-176 ; Demotz, François: Neuchâtel, *sedes regalissima* et *castrum* en 1011 : la naissance illustre et urgente d'un haut lieu du pouvoir royal. In: *idem*, 177-201 ; Oguey, Grégoire: Les origines des Neuchâtel (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). In: *idem*, 203-222 ; Bartolini, Lionel: Neuchâtel-sur-le-lac. Expansion d'une seigneurie au fil de l'eau (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle). In: *idem*, 223-234 ; Reynier, Christian de: Le *castrum* de Neuchâtel et ses environs en 1011. In: *idem*, 235-256 ; Bujard, Jacques: Note archéologique sur les monastères neuchâtelois aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. In: *idem*, 257-264 ; Mariaux, Pierre-Alain: Brèves considérations sur le sceau de Rodolphe III (993-1032). In: *idem*, 265-269 ; Morerod, Jean-Daniel: Neuchâtel comme « *regalissima sedes* » : Les mystères d'une épithète sans pareille. In: *idem*, 271-282 ; Bujard, Jacques ; Morerod, Jean-Daniel ; Oguey, Grégoire ; Reynier, Christian de: *Histoire du canton de Neuchâtel, t. 1: Aux origines médiévales d'un territoire*. Neuchâtel 2014.
- <sup>2</sup> Oguey (voir note 1), 203-222 ; Morerod, Jean-Daniel: La zone d'influence d'Ulric II dans l'Arc jurassien et la genèse du Comté de Neuchâtel (1140-1191). In: *Revue historique neuchâteloise* 136,4 (1999), 237-246 ; Morerod, Jean-Daniel: Comment fonder une principauté d'Empire ? Les signes manifestes du pouvoir comtal à Neuchâtel. In: Morerod, Jean-Daniel ; Tappy, Denis ; Thevenaz Modestin, Clémence ; Vannotti, Françoise (dir.): *La Suisse occidentale et l'Empire*. Lausanne 2004, 137-163 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4/VII) ; Morerod, Jean-Daniel: *Genèse d'une principauté épiscopale : la politique des évêques de Lausanne (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*. Lausanne 2000, 129-133 (Bibliothèque historique vaudoise, 116) ; Morerod, Jean-Daniel ; Bartolini, Lionel ; Näf, Anton ; Reynier, Christian de: *Rodolphe, comte de Neuchâtel et poète*. Neuchâtel 2006 ; Bujard *et al.* (voir note 1).
- <sup>3</sup> L'analyse archéologique de la collégiale par l'auteur de cet article n'est pas encore publiée, mais le phénomène de « monumentalisation » de la colline au XII<sup>e</sup> siècle est déjà explicité et référencé dans : Bujard *et al.* (voir note 1).
- <sup>4</sup> Reynier, Christian de: Le destin monumental de la *Regalissima Sedes* de Neuchâtel : éclairages sur une entreprise de restauration qui dure depuis 150 ans. In: *Art + Architecture en Suisse* 63,1 (2012), 44-53 ; Reynier, Christian de: Le palais de Rodolphe de Neuchâtel, entre résidence et représentation. In: Morerod *et al.*, *Rodolphe* (voir note 2), 25-40.
- <sup>5</sup> Une nouvelle analyse du donjon de Neuchâtel doit paraître en 2023 : Reynier, Christian de : Aux tours du Donjon des comtes de Neuchâtel. In: *Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Daniel Morerod*. Neuchâtel 2023 (à paraître).
- <sup>6</sup> Tribolet, Maurice de: Archéologie médiévale et histoire des institutions: les *burgenses castri* en pays neuchâtelois, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. In: Bissegger, Paul ; Fontannaz, Monique (dir.): *Des pierres et des hommes : matériaux pour une histoire de l'art monumental régional. Hommage à Marcel Grandjean*. Lausanne 1995 (Bibliothèque historique vaudoise, 109), 145-149.
- <sup>7</sup> Moser, Andres: *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern. Land, Bd. 3: Der Amtsbezirk Nidau, 2. Teil*. Bern 2005 (Die Kunstdenkmäler der Schweiz, 106), 40-52.
- <sup>8</sup> Bujard, Jacques ; Reynier, Christian de: Aux origines de la ville de Neuchâtel : la porte du Chastel et la Maleporte. In: *Revue historique neuchâteloise* 140,3-4 (2003), 227-254 ; Reynier, Christian de: Neuchâtel en 1011 : nouvelles approches du *castrum* rodolphein (10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> siècles). In: *AS Archéologie Suisse*, 34,3 (2011), 4-15 ; Reynier, Christian de: « Du côté regardant vers l'ouest, il y a une tour ... » : la Tour des prisons de Neuchâtel et le *Libellus penarum* de Benedetto da Piglio. In: Morerod, Jean-Daniel ; Morerod, Christine ; Vannotti, Françoise (dir.): *Benedetto da Piglio: Libellus penarum = Le petit livre des peines*. Lausanne 2020, 317-339.
- <sup>9</sup> Reynier, Christian de: L'abbaye prémontrée de Fontaine-André. In: *AS Archéologie Suisse* 41,2 (2018), 66-70.

- <sup>10</sup> Girardier-Serex, Lucienne : Le portail roman de la Collégiale de Neuchâtel : réflexions sur le discours des Comtes de Neuchâtel. In: *Revue historique neuchâteloise* 157,1-2 (2020), 39-69.
- <sup>11</sup> Bujard, Jacques : Premières découvertes archéologiques à la collégiale. In: *Mélanges d'histoire neuchâteloise en hommage à Louis-Édouard Roulet: Totamque machinam ob memoriam fabrefecit.* (Revue historique neuchâteloise, 134 [1997]), 163-166; Bujard, Jacques; Schätti, Nicolas : Le tombeau des comtes à la collégiale de Neuchâtel. In: Schwinges, Rainer C. (dir.): *Berns mutige Zeit. Das 13. und 14. Jahrhundert neu entdeckt.* Bern 2003, 135; Bujard, Jacques : Les sépultures des seigneurs de Neuchâtel et de Valangin (canton de Neuchâtel, Suisse). In: Baud, Anne (dir.): *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge.* Lyon 2010 (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 53), 311-320; Pradervand, Brigitte; Schätti, Nicolas; Bujard, Jacques : Les tombeaux monumentaux en Suisse romande à la fin du Moyen Âge. In: Lüthi, Dave (dir.): *Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire romand, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, t. I: Études.* Lausanne 2013 (Cahiers d'archéologie romande, 143), 35-52.
- <sup>12</sup> Dahhaoui, Yann : Le culte de Guillaume de Neuchâtel. In: *Saint Guillaume de Neuchâtel* (Revue historique neuchâteloise 146,4 [2009]), 253-281; Glaenzer, Antoine : Les actes du chapitre de Neuchâtel et la fondation de l'autel de saint Guillaume. In: *idem*, 283-297; Morerod, Jean-Daniel : La vie terrestre du saint? M<sup>e</sup> Guillaume, chanoine de Neuchâtel et de Lausanne. In: *idem*, 299-314; Tribolet, Maurice de : Droit savant et pouvoir seigneurial : la gestion du comté de Neuchâtel à ses débuts (1214-1240). In: *idem*, 315-323; Reynier, Christian de : *In domo sua, super lacum maximum.* In: *idem*, 325-351; Cassina, Gaëtan : Saint Guillaume à Sion : en marge ou au cœur de programmes iconographiques à Valère (1434/37) et à Tourbillon (vers 1447) ?. In: *idem*, 353-375; Oguey, Grégoire; Morerod, Jean-Daniel : Saint Guillaume à Neuchâtel : images perdues, images possibles. In: *idem*, 377-396.